

Liste des délibérations du conseil municipal

En date du 24 novembre 2022

2

Le 24 novembre 2022 à 18h00, le Conseil Municipal de Ferfay régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Line GAROT, Maire.

Présents : Mme GAROT Line, Mr LHOMME Régis, Mr LECOCQ Pierre, Mme BOUCHE Kathy, Mr BLONDEL Jean-Marc, Mme CUVILLIER Thérèse, Mme HOCQ Paulette, Mme GIORGI Lucette, Mr CATRYCKE Noël, Mr DEPEKER Gérard, Mr DUMINIL Raymond, Mme KHADAR Caroline,.

Absents : Mme PERTZING Isabelle

Absents excusés : Mr DUHAUTOIS Sylvain, Mr DELVART Philippe

Pouvoirs : Mr DELVART Philippe qui donne procuration à Mme GAROT Line.

Mr DUHAUTOIS Sylvain qui donne procuration à Mr Lecocq Pierre.

A été désigné secrétaire de séance : Mme Bouche Kathy

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 00 et constate que le quorum est atteint.

Madame le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 12 octobre 2022.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour :

1	Modification des limites communales dans le cadre de la procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier
2	Restructuration du centre bourg : Approbation du programme de construction d'un hôtel de ville et d'une agence postale, de l'enveloppe financière prévisionnelle et désignation du Maître d'œuvre
3	Délibération pour la demande d'aide financière à l'ETAT DSIL 2023 pour les travaux de rénovation de la classe de CE1 de l'école Claude Debussy
4	Délibération pour la demande d'aide financière à l'ETAT DETR 2023 pour le programme d'investissement du centre bourg

Point 1 : Délibération approuvant la décision d'échange de parcelles de terre avec la commune d'Aumerval d'une surface totale de 29 a 11 ca.

Pour	Contre	Sens du Vote
13	0	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1 La décision est adoptée à la majorité

Point 2 : Restructuration du centre bourg : Approbation du programme de construction d'un hôtel de ville et d'une agence postale, de l'enveloppe financière prévisionnelle 800 000 € HT et désignation du Maître d'œuvre : ARKLOYS à Allouagne, Maitrise d'Ouvrage Sophia conseils, bureau de contrôle technique et coordonnateur SPS

Pour	Contre	Sens du Vote
14	0	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Demande de 3 devis pour le bureau de contrôle mission L S Hand et TH + coordonnateur SPS

Point 3 : Délibération pour la demande d'aide financière à l'ETAT DSIL 2023 pour les travaux de rénovation de la classe de CE1 de l'école Claude Debussy

Pour	Contre	Sens du Vote
14	0	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Devis pour la rénovation Polytech , Xavier Thellier pour le chauffage au gaz et Itech informatique pour la dépose et repose du TI avant et après travaux.

Point 4 : Délibération pour la demande d'aide financière à l'ETAT DETR 2023 pour le programme d'investissement du centre bourg

Pour	Contre	Sens du Vote
14	0	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0 Demande de subvention 25 % du montant hors taxes de travaux par lots + les prestations obligatoires honoraires inclus

La séance est levée à 20 h 00

Signature du Maire

gawet L

Signature Secrétaire de Séance

Bouch

